



# AVIS PUBLIC

## À TOUT INTÉRESSÉ DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

Conformément au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanismes n° 116

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée que lors d'une séance ordinaire qui se tiendra, le **10 août 2021**, au Pavillon Wilson situé au 4b de la rue Principale, à Coteau-du-Lac, le Conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1	<b>Adresse civique :</b>	<b>31, rue Marie-Ange-Numainville</b>
	<b>Numéro de cadastre :</b>	<b>5 654 655</b>
	<b>Nature et effets de la demande :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réduire la marge avant secondaire de la remise à 1,23 mètre au lieu de 4,6 mètres;</li></ul> Afin de régulariser l'implantation de la remise existante au règlement de zonage n° URB 300
2	<b>Adresse civique :</b>	<b>29, rue Dupuis</b>
	<b>Numéro de cadastre :</b>	<b>2 379 985</b>
	<b>Nature et effets de la demande</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réduire la marge avant à 8,85 mètres au lieu de 26,9 mètres;</li></ul> Afin de rendre conforme l'implantation d'un bâtiment unifamilial isolé au règlement de zonage n° URB 300

Toute personne intéressée par les demandes pourra se prononcer lors de cette séance.

**DONNÉ à Coteau-du-Lac ce 21<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2021**

Chantal Paquette, OMA  
Assistante-greffière



# CERTIFICAT DE PUBLICATION

---

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE VAUDREUIL-SOULANGES  
VILLE DE COTEAU-DU-LAC

Je, soussignée, assistante-greffière de la Ville de Coteau-du-Lac, MRC de Vaudreuil-Soulanges, certifie que j'ai publié l'avis public portant sur les demandes de dérogations mineures, conformément à la loi, en affichant et en publiant une copie de cet avis, à chacun des endroits suivants :

- Dans le journal St-François, édition du 21 juillet 2021;
- Sur le babillard de l'hôtel de ville et sur le site Internet de la Ville, le 21 juillet 2021.

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Coteau-du-Lac, ce 21 juillet 2021.

Chantal Paquette, OMA  
Assistante-greffière